**Appel à candidats potentiels en vue de l'occupation du domaine public pour l’utilisation privative et commerciale du kiosque de la Place Gambetta à Châteauroux**

*Nom de l'organisme :* Ville de CHATEAUROUX, Hôtel de ville, Place de la République - CS 80509 - 36012 Châteauroux Cedex,

Tél : 02-54-08-35-56, courriel : marches-publics@chateauroux-metropole.fr

Adresse internet du pouvoir adjudicateur : http://www.chateauroux-metropole.fr

Adresse internet pour disposer des documents : https://www.marches-securises.fr

*Lieu d'exécution :*kiosque de la Place Gambetta, 36000 Châteauroux

*Caractéristiques principales :*

Convention d'occupation temporaire et précaire d’une dépendance du domaine public en vue de son exploitation commerciale, exclusivement dans le cadre d’une activité de petite restauration (liste exhaustive), lancée conformément aux dispositions de l’ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017.

Durée de 4 ans.

Kiosque de 27,90 m², comprenant local technique et toilettes publiques. Une terrasse au droit du kiosque pourra être installée (surface maximum de 30 m²). La fermeture du kiosque est assurée par des volets rabattables.

L’occupant prendra à sa charge tous les contrats d’entretien des équipements mis à sa disposition et l’exploitation commerciale devra respecter les normes d’hygiène fixées par les règlements sanitaires en vigueur.

La redevance annuelle à fixer par les candidats est au minimum de 3 000 € HT avec un versement mensuel minimum de 250 € HT.

*Type de procédure :*occupation du domaine public communal, conformément aux articles L. 2122-1 et suivants du Code de la propriété des personnes publiques (CPPP).

Dépôt des dossiers de candidature : en version papier auprès de la Direction de l'Attractivité du territoire ou dépôt électronique sur <https://www.marches-securises.fr>

Contenu attendu des dossiers précisé dans l’appel à proposition disponible gratuitement sur <https://www.marches-securises.fr>

Sélection du futur occupant selon les critères de :

* Qualité du projet commercial (30 points)
* Conditions financières proposées (20 points)
* Profil du candidat (25 points)
* Viabilité économique du projet (25 points)

***Date limite de réception des dossiers : 2*8 avril 2023, à 12 heures.**